



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 2 février 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne les lots projetés 6 719 424 et 6 719 423 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, terrains desservant les propriétés situées respectivement au 93 à 95, rue Principale et au 97, rue Principale. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement numéro 595-2007) numéro 2025-007 afin de créer quatre nouveaux lots.

Règlement de lotissement	Normes	Projet	Dérogation demandée
591-2007	Superficie minimale – Lot Bifamiliale isolée : 660 m ²	385.2 m ²	274.8 m ²
591-2007	Superficie minimale – Lot Unifamiliale isolée : 600 m ²	403.7 m ²	196.3 m ²

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 16 janvier 2026.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 16 janvier 2026, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 16 janvier 2026.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale et greffière-trésorière

S'unir pour réussir!